

# • ALERTE COVID-19 •

**1700 MASQUES EN TISSU LAVABLE** pour les Cereellois provenant de plusieurs ateliers.

Les 7 et 8 mai 2020, une distribution de 2 masques par foyer a été organisée par la mairie.

## Production industrielle française :

500 proviennent de «La Boîte à coudre» de Château-Renault, 500 de «La Chouet'Brodeuse» de Château-Renault, 300 masques en kit de chez Pavoifêtes à Tours assemblés par «Katia Couture» de Beaumont-Louestault.

Production artisanale céréelloise :

## Merci à toutes les gentilles couturières.

**Un grand coup de chapeau** à Maria Talbert et Josette Courtigné et madame Peronneau qui en ont cousu plus de 400. La mairie ayant réussi à se faire livrer en élastique !!!

Des masques sont proposés pour les enfants, collégiens, lycéens, étudiants et adultes, ils sont disponibles à la mairie et à la bibliothèque aux heures d'ouverture. 2 par personne.

Merci de votre compréhension.

## Comment utiliser son masque (masque alternatif)

### A NE PAS FAIRE :



Le porter en dessous de votre nez



Laisser votre menton exposé



Le porter sans le serrer (trous sur les côtés).



Ne couvrir que le bout de votre nez.

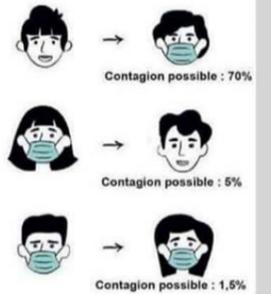


Mettre votre masque sous votre menton pour vous reposer



**A FAIRE :**  
Votre masque doit :  
- monter sur votre nez  
- couvrir votre menton  
- être serré sur votre visage

Si vous enlevez votre masque de votre visage, vous devez le jeter.



**Rappel :** de nombreux magasins ne vous laissent pas entrer si vous ne portez pas de masque, voici quelques conseils pour une bonne utilisation :

Tout d'abord toujours le laver avant la 1ère utilisation et ensuite à chaque fois que vous l'avez porté. Machine à 60° pendant minimum 30 minutes.

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CERELLES

Le 12 mars 2020, l'Assemblée Générale de l'AACC a eu lieu (peu de temps avant le confinement).

Nous avons accueilli de 2 communes avoisinantes 2 nouveaux : Jean Louis Erard (Tours 02) et Alain Coutherut (Monnaie)

Après démission du bureau conformément à ses statuts, le nouveau bureau a été élu.

### Les résultats des élections sont les suivantes :

Président : Mr Louis Garanne

Vice président (Porte-drapeau) : Mr Guy Groux

Trésorier : Mr Gilbert Rousseau

Secrétaire : Mme Claudette Rousseau

Assesseur : Mr Henri Girault

Assesseur : Mr David Gillard

## LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

suivie du pot de l'Amitié et du repas traditionnel n'a pu avoir lieu suite au confinement « covid 19 ». Seule une gerbe offerte par la Mairie a été déposée le matin de ce jour d'exception.

### Vous êtes titulaire de la Carte du Combattant ?

Vous qui avez fait partie d'OPEX ouvrant droit au statut d'Anciens Combattants rejoignez nous, de notre benjamin David âgé de 38 ans à notre vétéran (et Président) Louis âgé de 86 ans nous serons heureux de vous accueillir.

Pour ce faire, contacter Guy Groux Vice-président de l'Amicale des Anciens Combattants de Cérelles (gg.groux@hotmail.fr) ou 06.50.74.96.54 ou Gilbert Rousseau 02.47.55.13.60

## LA DATE DU CONCOURS DE BELOTE

annuel a été fixée au samedi 28 novembre après midi (retenez d'ores et déjà cette date..)

## MESSES +

L'ÉGLISE EST OUVERTE LES MARDIS ET VENDREDIS

DE 14H À 17H.

Messe le samedi à 18h30 à Beaumont-Louestault le dimanche 9h30 et 11h à Neuillé-Pont-Pierre Nombres de places limitées et masques obligatoires.



Un bulletin municipal coloré, gai, ensoleillé, comme le printemps que nous vivons. Quel bonheur de retrouver nos habitudes de déplacements, d'échanges, après les épreuves de morosité, d'inquiétude que nous avons vécues avec ce virus COVID 19 ;

Ne l'oublions pas et restons prudents : le masque est toujours un moyen de protection à ne pas négliger : la mairie continue à vous en fournir si le souhaitez pour vous protéger.

Parlons des bonnes nouvelles de ce début d'année :  
• L'élection d'une nouvelle équipe municipale motivée, impliquée et à l'écoute des Cereellois

- Nous aurons le plaisir rapidement d'aller à votre rencontre dans vos quartiers.
- Un commerce qui rouvre dans le centre bourg, c'est un grand plaisir. Des responsables souriants, dynamiques qui ont une véritable approche de commerçants...c'est du bonheur.

La réouverture du bar et du restaurant est très proche : réservez leur votre visite pour les encourager dans ce beau challenge.

Il est où le bonheur, il est où ? chante l'artiste. Il est au P'tit Saint Pierre !!

Cordialement,

Guy Pouille

RETROUVEZ LE DÉTAIL DU CONSEIL SUR LE SITE DE LA MAIRIE

**Mairie Pratique**  
Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40  
secretariat@mairie-cerelles.fr  
www.mairie-cerelles.fr

**nouveaux Horaires Accueil & Poste**  
Lundi et vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Mercredi 9h00 - 12h00 / 14h - 17h  
et samedi 9h00 - 12h00  
Permanence d'un élu tous les samedis 10h - 12h

**Bibliothèque «Les mots passants»**  
Lundi, mercredi et vendredi 16h-18h30  
Samedi 10h - 12h30  
09 72 57 15 58 - biblio@mairie-cerelles.fr



LE MARDI 2 JUIN  
Conseil municipal - 18h30



**Noms  
des conseillers  
municipaux**

DU 23 MARS 2014

AU 15 MARS 2020

avec prolongation à cause  
de l'épidémie de Covid-19  
jusqu'au 18 mai 2020.

**Noms  
des conseillers  
municipaux**

25 MAI 2020

réunis à huis-clos  
cause Covid-19



**Maire : Guy POULLE**

1er adjoint : David MACE a déménagé,  
a été remplacé par Frédéric GABORIT  
2ème adjoint : Chantal GROU  
3ème adjoint : Sylvain RAGOT

**Conseillers municipaux :**

Jacques GABORIAU  
Alain THOMAS  
Gisèle GROU  
Maria PINEDO (TALBERT)  
Marie-Christine de SAINT SALVY  
Dorothee BOUT a déménagé et a été  
remplacée par Clément BAUDU  
Frédéric GABORIT  
Laurence GUERIN a déménagé et a été  
remplacée par Caroline PONS  
Andre DESVAGES décédé a été  
remplacé par Isabelle BODIER  
Sylvie MOREL a déménagé et a été  
remplacée par Monique ROLSHAUSEN  
Laurent ALAPHILIPPE a démissionné  
et a été remplacé par Théo BAUDE

**Maire : Guy POULLE**

1ère adjointe : Chantal GROU  
2ème adjoint : Guy GROU  
3ème adjointe : Marie Christine de  
SAINT SALVY

**Conseillers municipaux :**

Gisèle GROU  
François-Xavier HERBERT  
Sébastien BRAULT  
Monique ROLSHAUSEN  
David GILLARD  
Sandrine MARCHAIS  
Marc GILSON  
Maria TALBERT  
Théo BAUDE  
Hélène JAMOT  
Frédéric GABORIT

**PROTÉGEONS NOUS  
ET NOS AGENTS  
COMMUNAUX**

**Michel, Sébastien  
et Patrick !**

Par mesures sanitaires,  
merci de ne pas jeter votre  
masque jetable sur la  
voie publique ni dans les  
poubelles publiques de la  
commune.

**Jetez le chez vous,  
dans un sac fermé  
pour éviter  
la propagation du virus.**

**HEURES DE TONTE  
ET BRICOLAGE**

**Pour les  
particuliers :**

Du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h00 et  
de 14h30 à 19h30.  
Le samedi  
de 09h00 à 12h00 et  
de 15h00 à 19h00.  
Les dimanches et  
jours fériés  
de 10h00 à 12h00.

**Pour les agents  
communaux et  
autres activités  
professionnelles**

du lundi au samedi  
de 7h à 20h.

(selon l'arrêté préfectoral  
d'Indre et Loire du 29  
avril 2013 articles 3 et 7)

**L'ÉCOLE**

L'école réouvre progressivement ses  
classes avec un protocole exigeant pour  
tous les encadrants et une ambiance particulière  
pour les élèves avec les distances à respecter en  
classe comme en récréation ou au réfectoire.  
Les familles de 34 élèves sur les 111 inscrits n'ont  
pas souhaité remettre leurs enfants à l'école.  
Sont accueillis tous les jours les enfants des personnes  
prioritaires et les autres sur roulement.

La mairie a revu les heures de ménage à la hausse et  
a acheté des produits sanitaires appropriés.  
Pour appliquer le mètre de distanciation, la cantine  
a été réagencée et des tables individuelles ont été  
achetées pour changer le mobilier des maternelles.  
Les enfants passent en 3 services.

**Le retour en classe a été échelonné  
comme le souhaitait le gouvernement,  
soit :**

12 mai, les élèves de Grande Section, CP et CM2  
18 mai, les élèves de Moyenne Section, CP et CM1  
25 mai, les élèves de Petites Sections et CE1



**INSCRIPTION  
SCOLAIRE  
2020-2021  
OUVERTE.**

**Contactez en premier la mairie.**  
Le formulaire d'inscription est en ligne sur  
le site de la mairie.  
Il vous faudra une pièce d'identité, votre  
livret de famille, un justificatif de garde si  
parents séparés, un justificatif de domicile  
et le certificat de radiation de l'école  
précédente.

**ALSH D'ÉTÉ**

DU 6 AU 31 JUILLET 2020

Cette année capacité réduite 41 enfants accueillis  
à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.  
Inscription ouverte à la mairie.



LE P'TIT ST PIERRE :  
IL OUVRE LE MERCREDI  
3 JUIN 2020 !

Vous avez pu découvrir et profiter du côté  
épicerie pour des légumes, des fruits, du pain  
... depuis quelques semaines.

**A partir du 3 juin,  
Véronique et Jérémie vous  
attendent pour l'ouverture de la  
partie café et restauration !**

**Lundi-mardi-jeudi-vendredi  
8h-13h30, 16h-19h  
Mercredi 8h-13h30  
Samedi 8h30-13h**

Pour les contacter : 02 47 72 14 07

**N'oubliez pas votre masque !!!**

**LE CITY  
STADE**

reste fermé en atten-  
dant les directives  
préfectorales.

Rappel : tout jeu de ballon  
est interdit par la loi  
jusqu'aux prochaines  
annonces gouvernementales.

**TRAVAUX  
À L'ÉCOLE**

L'agrandissement et la mise en  
conformité des toilettes  
reprennent uniquement les  
mercredis à partir du 27 mai  
2020 jusqu'aux vacances  
d'été. Puis tous les jours pour  
une fin des travaux pour la  
rentrée de septembre 2020.

**BIBLIOTHÈQUE**  
«les mots passants»

Les enfants sont invités à revenir tout en respectant  
les gestes barrières.  
Pas plus de 2 à 3 familles à la fois, gel à l'entrée, port  
du masque obligatoire.  
Les livres rapportés sont mis en quarantaine 5 jours  
et désinfectés avant d'être repropoés.

**Lundi, mercredi et vendredi  
de 16h à 18h30  
samedi 10h à 12h30**

**Un tout particulier à Alain THOMAS,  
GRAND Jacques GABORIAU, Sylvain RAGOT  
MERCIE qui furent des distributeurs fidèles  
du Cerellois.**